Déclaration conjointe de M. Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, et de M. Henri POUPART-LAFARGE, Président-Directeur général d'ALSTOM

Dans un contexte de baisse importante de charge après 2018 et de manque de perspectives commerciales sur son site de Belfort, la direction d'Alstom avait annoncé le 7 septembre aux partenaires sociaux un projet de redéploiement d'une partie des effectifs de Belfort sur le site de Reichshoffen. L'objectif industriel était de dédier Belfort aux activités de services et de maintenance de locomotives.

Suite à cette annonce, l'Etat a consulté la SNCF pour faire le point sur les commandes en cours sur les marchés existants. Un dialogue a été engagé entre l'Etat et Alstom, auquel nous souhaitons désormais associer les collectivités territoriales et les organisations syndicales, pour approfondir et mettre en œuvre les pistes de maintien de l'activité ferroviaire du site de Belfort. Ces perspectives offrent l'opportunité de maintenir sur le site de Belfort une activité ferroviaire et industrielle. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans une réflexion globale pour conforter les autres sites français d'Alstom.

Trois axes de maintien de l'activité et de l'emploi sur le site de Belfort ont été identifiés et constituent un plan alternatif à celui envisagé initialement :

1. Conforter le leadership technologique et maintenir la production à Belfort

Les équipes d'ingénierie de Belfort développeront les motrices du TGV du futur. L'Etat, à travers l'ADEME, et Alstom consacreront 30 millions d'euros dans les deux prochaines années pour ce développement. Le développement du TGV du futur est assuré par SpeedInnov, coentreprise portée par Alstom et l'ADEME dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour développer la future génération de trains à grande vitesse. Les premiers exemplaires seront produits à partir de 2021.

Alstom va investir 30 millions d'euros d'ici 2018 pour développer et industrialiser une plateforme de locomotive de manœuvre hybride ou diesel bien adaptée au marché et développée par l'ingénierie de Belfort. L'Etat pourra, après une instruction approfondie, apporter un soutien financier au développement de cette plate-forme.

La SNCF confirme sa commande via sa filiale SNCF Mobilités de 6 rames TGV pour la ligne Paris-Turin-Milan, et via sa filiale SNCF Réseau de 20 locomotives destinées au secours des trains en panne.

Par anticipation de l'arrivée des lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan, l'Etat commandera 15 rames TGV Euroduplex pour équiper la ligne Intercités Bordeaux-Marseille.

L'ensemble de ces commandes permettront de maintenir l'expertise et la compétence industrielle du site de Belfort.

Par ailleurs, l'Etat confirmera avant novembre 2016 la commande de 30 rames Intercités. Ceci permettra de conforter le site Alstom de Reichshoffen.

2. Faire de Belfort le centre européen de référence de la maintenance des locomotives du groupe Alstom

Alstom va poursuivre dans les trois prochaines années un développement ambitieux de son activité de services sur le site de Belfort. Dans cet objectif, Alstom investira 5 millions d'euros sur le site d'ici 2019 afin de moderniser l'outil industriel (réparation, maintenance légère et lourde et les travaux de modernisation du matériel) avec un objectif d'employer à terme 150 salariés sur cette activité.

Les collectivités locales accompagneront ce projet pour adapter l'infrastructure à ces nouvelles activités, notamment l'électrification de la voie d'essais et divers aménagements.

Ces investissements permettront de disposer de nouveaux ateliers pour effectuer la maintenance des locomotives et leur modernisation (équipements de signalisation, changements d'organes, gestion d'obsolescence sur des rames TGV et des locomotives).

3. Construire l'avenir de Belfort par la diversification et l'investissement

Alstom travaillera, en s'associant éventuellement avec d'autres partenaires ou investisseurs, sur une diversification du site, s'appuyant sur ses compétences clé (chaudronnerie, soudure, câblage, montage, peinture, essais électriques,...) pour la production d'autres types de véhicules ferroviaires et routiers et en particulier le bus électrique. Alstom investira au moins 5 millions d'euros pour accompagner la diversification du site d'ici 2020, avec une attention particulière au développement des compétences.

4. Suivi des engagements

La concrétisation de ces différents axes de travail fera l'objet d'un suivi régulier entre Alstom, l'Etat et les collectivités et les organisations syndicales.

Alstom engagera un dialogue social avec les organisations syndicales pour accompagner l'adaptation du site à ces nouvelles missions.

Alstom continuera à renforcer le rôle de ses sites en France au sein de son dispositif industriel et technologique par des investissements de plus de 30 millions d'euros par an et un effort de recherche et développement de plus de 100 millions d'euros. Cet effort a permis le développement de nombreuses gammes de produits comme les nouvelles générations de tramway, de métro, demain de TGV, ainsi que la digitalisation des modes transports. En outre, Alstom a lancé un projet d'élargissement de sa gamme dans l'électromobilité (bus électriques, trains à pile à combustible). L'Etat pourra accompagner ces projets dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique et du développement des transports propres.

L'Etat et l'ensemble des partenaires de la filière poursuivront leurs discussions de manière à consolider le plan de charge de l'ensemble des sites en France. Un comité stratégique de filière se tiendra avant la fin de l'année